

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE PONT DU CHATEAU situé sur la commune de PONT DU CHATEAU.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Procédure et forme de marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Coq découpé (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 14Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Cuisse de canard (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 25Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Cuisse de canard confite (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 85Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Cuisse de pintade (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 50Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Escalope de dinde (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 420Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Osso bucco de volaille (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 30Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Poulet entier (poulet entier coupé en 8. MERCI DE REpondre AU PRIX DU POULET ENTIER) certifié Bio ou équivalent (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 186Unité(s) - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Rôti de dinde (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 90Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Sauté de canard (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 60Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Sauté de dinde (réponse le 14/07/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 70Kg - 7 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

### **Modalités de livraison :**

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : lundi au vendredi entre 6h et 8h

### **Date limite de remise des offres :**

14/07/2025, à minuit.

## **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 01/08/2025 au 31/10/2025

## **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 25%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 25%

### **Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COMMUNE DE PONT DU CHATEAU
- Patrick PERRIN
- Rue JULES VERNE
- 63430 PONT DU CHATEAU
- Responsable des achats : Cyrille Mingat
- Téléphone : 04 73 83 25 25
- Courriel : restauration@pontduchateau.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal

26/06/2025

administratif : Clermont-Ferrand